

L'OEACP signe un protocole d'accord avec la CPLP dans des domaines clés, notamment la langue, la santé et l'éducation

L'OEACP signe un protocole d'accord avec la CPLP dans des domaines clés, notamment la langue, la santé et l'éducation



Lisbonne, le 2 juillet 2021/OEACP : Le Secrétaire général de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), S.E. M. Georges Rebelo Pinto Chikoti, a signé le 25 juin 2021 avec la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) un protocole d'accord relatif à une coopération future dans plusieurs domaines. L'événement a eu lieu au siège de la CPLP à Lisbonne (Portugal).

Le Secrétaire exécutif de la CPLP, S.E. M. Francisco Ribeiro Telles a, au nom de la CPLP, signé ce protocole qu'il a qualifié de « point de départ » de la collaboration entre les deux organisations pour le « développement » de leurs pays membres. S.E. M. Ribeiro Telles a déclaré que la signature du protocole d'accord marquerait « le début d'une collaboration intense entre les deux organisations » et favoriserait la coopération au développement dans divers domaines.

Rappelant que l'OEACP compte plusieurs membres lusophones, le Secrétaire général Chikoti a exprimé son souhait de faire de la langue portugaise « un des éléments » de la coopération avec la CPLP. Il a également noté que les deux organisations faisaient face à des défis similaires en matière de développement, notamment la lutte contre la pauvreté.

Outre la coopération linguistique, le Secrétaire général de l'OEACP a évoqué « des questions liées au développement », notamment la santé et l'éducation, faisant partie des autres domaines de coopération entre les deux organisations. Il a par ailleurs évoqué la défense et la sécurité, citant le cas de Cabo Delgado au nord du Mozambique, qui a été en proie à une violente rébellion ces dernières années, et la « situation du terrorisme dans la région du Sahel ».

La signature du protocole d'accord fait suite à un récent voyage officiel à Bruxelles d'une délégation conduite par S.E. M. Ribeiro Telles, qui a rencontré le Secrétaire général Chikoti.

Sept des 79 États membres de l'OEACP sont également membres de la CPLP, à savoir : l'Angola, Cabo Verde, le Timor-Leste, la Guinée équatoriale, la Guinée-Bissau, le Mozambique, et São Tomé et Príncipe.

Tags: [Articles](#) ^[1]

URL source : <http://acp.int/fr/content/l-oeacp-signe-un-protocole-d-accord-avec-la-cplp-dans-des-domaines-cles-notamment-la-langue>.

Liens :

[1] <http://acp.int/fr/category/story-type/articles>